

Extrait du Registre des Délibérations

du Bureau Exécutif

Direction Générale des Services
Service des Assemblées
et de la Réglementation
EA/OC

=====

SEANCE DU VENDREDI 11 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi onze mars à 11 h 30, les Membres du Bureau Exécutif Le Mans Métropole, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le 4 mars 2022 sont réunis Salle Forum des Quinconces, sous la présidence de M. LE FOLL, Président.

Sont présents : M. LE FOLL, Mme I. LEBALLEUR, Mme F. LAGARDE, Mme C. POUPINEAU, M. J. LE BOLU, M. J. GOUFFÉ, Mme P. CHARTON, M. R. BATIOT, M. M. MORTREAU, Mme R. KAZIEWICZ, M. C. PETIT-LASSAY, M. F. BRETEAU, M. Q. PORTIER, M. F. EDOM, M. T. TOUCHE, M. C. COUNIL, Mme F. PAIN, M. L. PARIS, Mme K. MULLET, Mme E. SANS, M. P. DESMAZIERES, M. P. LEBOUCHER, M. M. POLLEFOORT, Mme C. HEULOT, M. Y. GOULETTE, M. J. MARCHAND, Mme D. FLEURY, Mme K. FOFANA.

Absents et représentés : M. G. LEPROUST, M. S. CIGANA, M. C. LORiot.

Absents et excusés : M. C. ROUILLON, M. J-Y. LECOQ, M. H. BOURGEOIS.

Votes par procuration :

M. G. LEPROUST a donné pouvoir à Mme I. LEBALLEUR
M. S. CIGANA a donné pouvoir à Mme C. POUPINEAU
M. C. LORiot a donné pouvoir à M. Y. GOULETTE

Mme Ève SANS remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-Verbal de la séance du 14 janvier 2022 est approuvé.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.